ROUBAIX

RIGOUREUSES INTEMPERIES

Le froid a pris une extraordinaire intensité dans la nuit de dimanche à lundi.

Lundi matin la gelée avait dessiné sur toutes les vitres ses capricieuses rosaces qui brillaient sous les rayons ironiques d'un soleil.... boréal !

La plupart des pompes, paralysées par la glace, ont refusé tout service, et nombre de ménagères ont été considérablement embarrassées pour se procurer de l'eau.

Dans l'après-midi, Phébus paraissant gelé comme tout le reste, s'est abrité derrière un épais rideau de grisâtres nuages, qui ne tardèrent pas à laisser tomber une fine poussière neigeuse dont les maisons et les rues furent bientôt couvertes comme d'un triste linceul.

Certes, si les hauts barons de l'Industrie et du Commerce ne sont pas incommodés par cette neige, ce gel et ce froid impuissants à les atteindre dans leurs somptueux hôtels qu'éclairent et chauffent

« Les bons grands feux pleins de rayons »

combien, en revanche, de ces milliers de «Jean Misère» qui, n'ayant d'autres ressources que leurs salaires de famine pour faire face à la cherté du charbon qui réchauffe et des denrées qui nourrissent, ont dû souffrir de voir leurs mioches grelotter devant l'âtre agonisant et la pitance trop frugale !

Il leur a bien fallu, à ceux-là, porter quand même leurs carcasses fiévreuses et faméliques à la goule « Usine » qui a besoin de dévorer sans cesse les prolétaires pour sécréter des millions !

Le temps est bien dûr aux pauvres gens...

—o—

Pas d'argent, mais.... un agent

Dimanche après-midi, vers trois heures, un pauvre hère, du nom de Henri Housard, 36 ans, domicilié à la Belle Etoile, se trouvant le gousset vide et l'estomac aussi, entra chez M. Edouard Vienne, cabaretier, 43, rue de l'Alma, où il se fit servir à manger et à boire.

Quand le famélique Housard fut un peu restauré, il avoua son absolue pénurie à l'hôte qui se fâcha tout rouge et envoya quérir l'agent Moroy et lui demanda justice.

L'agent mit naturellement au bloc le client... peu sérieux.

Il est probable que le pauvre bougre se trouvant ainsi logé après avoir été nourri à l'œil ne fut pas trop marri de cette solution.

—o—

ARRESTATION D'UN FRAUDEUR

Un fraudeur pittoresquement dénommé Potoliège Charles, 22 ans, domicilié 13, rue de Babylone, se trouvant sous le coup d'un mandat d'arrêt pour vol décerné le 17 septembre dernier par M. Coupillaud, juge d'instruction, à Lille, a été appréhendé lundi matin par les agents Carrette et Devogle.

—o—

AMOUR SACRE DE LA PATRIE...

Le nommé Emile Vanasse, 28 ans, journalier, 13, rue de Babylone, a été arrêté lundi matin en son domicile pour infraction à une interdiction de séjour.

—o—

CABARETIER MECONTENT

Nous annoncions, hier, l'arrestation, dimanche soir, à la gare de Lille, d'une jeune fille de 19 ans, Louise Camier, inculpée de vol de bijoux et vêtements au préjudice d'un cabaretier de la rue des Trois-Couronnes, et qui se prétendait servante rue de Sébastopol, 62 *bis*, à Roubaix.

A cette dernière adresse habite M. Désiré Morel, cabaretier, qui nous a prié de démentir l'assertion de la demoiselle Camier, qui aurait été, paraît-il, en service chez une dame de la rue du Moulin, à Lille, au moment de son arrestation.

— Je ne veux pas, nous a dit M. Morel, avoir la réputation de « tenir des femmes » dans mon établissement...

Nous enregistrons volontiers cette déclaration du débitant indigné.

—o—

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

M. Jean-Baptiste Bernard, 53 ans, domicilié hameau de Guelle, à Marcq-en-Barœul, homme de peine chez M. Wibaux-Florin, rue Cuvelle, s'est, le 12 courant, à 8 heures du matin, heurté la cuisse gauche contre le brancard d'une brouette servant à transporter les cuisses.

Il en est résulté pour M. Bernard des contusions de la région fémure et de la névralgie sciatique.

— Vendredi, à 4 heures du soir, M. Gustave Thysbaert, 19 ans, rue de Tourcoing, à Wasquehal, chauffeur à la filature Ernoult, et Dubois, 65, rue du Grand Chemin, s'est blessé à la paume de la main droite en retournant du charbon dans le fourneau.

— Au peignage de l'Epeule, un cardeur, M. J.-B. Petit, 37 ans, rue des Arts, cour du Crocq, a eu samedi, à 9 heures du matin, la main droite prise entre la courroie et la poulie d'une machine. Vingt jours d'incapacité de travail.

— Le même jour, à 5 heures du matin, M. Roméo Boucher, 29 ans, 52, rue des Longues-Haies, bobineur chez MM. Léon Allart es Cie, a eu le médius droit pris au plateau du bobinoir d'une tarde.

— Un aide-bobineur de la teinturerie Motte et Meillassoux frères, rue du Coq Français, M. Alfred Bardiaux, 40 ans, rue Payen, 3, s'est, vers 10 heures du matin, fait un effort en soulevant une lourde pièce de tissus.

— Chez MM. Desfontaines et fils, 25, Grande-Place, un garçon de magasin, M. Emile Delerue, 34 ans, demeurant à Herseaux, était occupé dans la cave à vider une tonne d'huile, lorsque le fût ayant glissé, tomba sur l'extrémité de l'auriculaire droit de l'ouvrier.

Il en est résulté une douloureuse blessure qui tondamne M. Delerue à un mois de repos forcé.

Informations et Communications diverses

LES PLACES GRATUITES AU THEATRE DE ROUBAIX. — Les personnes inscrites à la mairie sous les numéros 1401 à 1500, pour l'obtention des cartes relatives à la représentation au Théâtre de la rue Archimède, le jeudi 19 courant, sont informées qu'elles peuvent retirer lesdites cartes au secrétariat de la mairie dès à présent.

LA MUSE DE NADAUD, Union des poètes, chansonniers, auteurs, compositeurs de musique, artistes dramatiques et lyriques de Roubaix et environs, donnera le dimanche 29 courant, dans la salle des fêtes de M. Louis Bus, 66, rue de Wasquehal, un grand concert dont le programme sera publié ultérieurement, au bénéfice d'un membre nécessiteux.

ORPHEON ROUBAISIEN. — Tous les membres sont priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu le vendredi, à 8 heures et demie. Chœur au pupitre : Le Tyrol.

A 9 heures et demie, répétition de la comédie : *Les terreurs d'Alain d'Or Trumeau*, qui doit être exécutée à Beckem, le dimanche 22 janvier, au grand concert de bienfaisance.

A l'issue de la répétition, punch en l'honneur du 9e anniversaire de l'Orphéon.

Le président : DESSAUVAGES.

— Dimanche 22 janvier, réunion au local, rue du Tilleul, à 2 heures et demie, pour la sortie des membres honoraires. Amende à tout absent.

ORPHEONISTES REUNIS.— Orphéon.— Dans sa réunion générale du samedi 14, cette société a renouvelé sa commission comme suit : Président, Alfred Boucaut ; vice-président, Ach. Selosse ; trésorier, C. Plouvier ; secrétaire, Julien Springael ; commissaires, Motlet, Scalbert, Jualon, J. Selosse ; chef, Charles Bostœn ; sous-chef, Arthur Pinoy. Les répétitions auront lieu au nouveau local, chez Plouvier. Tous les samedis l'appel sera fait à 9 heures. Amende aux retardataires et absents.

LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS des travailleurs d'Etat du peignage de l'Epeule, a tenu sa réunion semestrielle samedi soir, à 9 heures, au café du Progrès, rue de l'Epeule.

Il a été décidé, pour venir en aide aux sociétaires malades de leur allouer une indemnité hebdomadaire de dix francs.

Le rapport financier exposé par le secrétaire, M. Albert Nelsone a été approuvé à mains levées.

Après avoir procédé à l'admission de nouveaux membres, la séance a été levée à 11 heures.

ENFANTS DU PREMIER AGE. — Il est rappelé aux intéressés que tout enfant âgé de moins de deux ans, placé moyennant salaire en nourrice en sevrage ou en garde hors du domicile de ses parents est soumis à la surveillance des médecins-inspecteurs et qu'on doit faire à la Mairie la déclaration du domicile de la nourrice.

Sont exempts de la déclaration :

1. Les enfants placés gratuitement ;
2. Ceux élevés par leurs grands parents légitimes ;
3. Ceux passant habituellement une partie du jour ou de la nuit chez leurs parents ou grands parents ;
4. Ceux dont la nourrice habite dans la même maison que leurs parents ou grands parents.

Parti Ouvrier socialiste Roubaisien

Comité Central

La réunion du Comité Central aura lieu Mercredi 18 janvier courant, à 8 heures précises du soir, au siège du Parti, 9, Grande-Place (Plat-d'Or), chez le citoyen Lucien Dupont.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 16 janvier 1905

Naissances. — Marcel Bulgrave, rue Rocroy, 16. — Lucien Courmain, rue Stephenson, 28. — Victor Hilltrop, rue de la Lys, 5. — Henri Seeuws, rue Marceau, cour Constant, 2. — Georges Paemelenre, rue Bayart, 41. — Georges Delfête, rue du Cartigny, cour Lepers, 1. — Denise Bonte, rue du Fontenoy, 92. — Edouard Rasson, rue du Manège, 5. — Raymonde Vanlaer, boulevard de Cambrai. — Alphonse Loeckx, rue du Fort, cour Foveau, 5. — Marie Duthoy, rue Notre-Dame, 2. — André Kerkhove, rue d'Espagne, 3.

Décès. — Apolline Daverton, 62 ans, ménagère, quai de Gravelines, 5. — Alfred Maquet, 6 ans, rue des Longues-Haies, 167, cour Boucau, 3. — Emile Chocreaux, 35 ans, domestique, rue Blanchemaille. — Eugène Paeshuys, 8 ans, rue Blanchemaille. — Eugène Kimpe, 10 mois, rue des Longues-Haies, 56, cour Roussel, 16. — Philomène Lagre, 40 ans, ménagère, rue Dugueschin, 41. — Jules Deschamps, 5 mois, rue Beaurewaert, 53.

Galeries Lilloises : Exposition de *Blanc* — Lingerie — Layettes — Corsets.

TOURCOING

VOL BIZARRE

A la suite d'un dîner qui avait eu lieu chez M. Alphonse Ghesquière, rue d'Anor, une des invitées, Mme Albert Leclercq, demeurant à Neuville-en-Ferrain, constata la disparition de son porte-monnaie contenant 55 francs 20, qui se trouvait dans la poche de son jupon qu'elle avait quitté pendant le repas.

Une plainte fut déposée au bureau de police.

Les soupçons se portèrent sur une personne qui assistait au dîner.

Dimanche, M. Emile Stock, cabaretier, demeurant 270, rue de la Croix-Rouge, trouva le porte-monnaie en question dans la rue du Calvaire, vers 5 heures du soir, et s'empressa de le déposer au bureau de police.

Vers 11 heures du soir, la personne soupçonnée du vol s'en vint réclamer le porte-monnaie perdu. C'était se jeter dans la gueule du loup. Interrogée, elle avoua son larcin.

Mais, en raison de son état mental, aucune poursuite ne sera dirigée contre elle, d'autant plus que Mme Leclercq, qui est rentrée en possession de son bien, a retiré la plainte qu'elle avait déposée.

—o—

LA MORT DE Mme LOUBET

M. Dron, député, maire de Tourcoing, a adressé lundi à M. Loubet, président de la République, le télégramme suivant :

Président de la République, Paris,

« Administration municipale Tourcoing prend part au deuil qui frappe M. Loubet, président de la République et lui présente ses respectueuses condoléances.

DRON.

—o—

GRAVE ACCIDENT

Samedi, vers 3 heures du soir, M. Alphonse Delbecque, âgé de 30 ans, teinturier, demeurant 219, rue de Gand, était occupé chez MM. François Masurel frères, à passer un morceau de déchet dans une tisseuse. Par suite d'un faux-mouvement, l'ouvrier eut la main gauche prise entre les rouleaux de la presse de la tisseuse. A ses cris, d'autres ouvriers accoururent et dégagèrent le malheureux qui avait les extrémités des 4 doigts écrasées.

M. le docteur Dechert, mandé en toute hâte, amputa les 4 doigts blessés et déclara que M. Delbecque ne pourrait travailler avant un mois. Il y aura incapacité partielle permanente.

—o—

REUNION DE COMMISSION

Par suite d'un empêchement imprévu, la réunion de la Commission des finances, convoquée pour lundi a été remise à aujourd'hui mardi, à 5 heures et demie du soir.

Ordre du jour : Projet d'emprunt pour grands travaux d'utilité publique. — Examen des divers projets à comprendre à l'emprunt.

—o—

A qui l'argent

La somme importante enveloppée dans un morceau de papier et trouvée, il y a quelques jours, par deux jeunes écoliers, est toujours au bureau de police où le propriétaire pourra la réclamer.

—o—

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez Flipo fils aîné, filateur, rue du Virolois, un bacleur, Léon Morel, 16 ans, demeurant rue Saint-Antoine, à Mouscron, s'est blessé au genou gauche en heurtant le bâti de son métier. 12 jours de repos.

— Chez Arthur Dillies, maréchal ferrant, rue du Tilleul, un aide, Sylver Dubois, 20 ans, demeurant rue Winoc-Chocqueel, a reçu un coup de pied de cheval dans la région sous-sternale. 10 jours de repos.

— Chez Lecluselois frères, rue Charles Wattine, un aide-maçon, Louis Masquelier, 24 ans, demeurant rue de Tourcoing, à Roubaix, s'est foulé le pied gauche. 7 jours de repos.

— Chez Masurel-Leclercq, filateur, rue du Collecteur, un rattacheur, Jules Benoit, 17 ans et demi, demeurant rue Achille Testelin, 106, s'est heurté le coude droit sur le couteau de baguette de son métier. 3 jours de repos.

— Chez le même, un fileur, Marcel Leman, 40 ans, demeurant rue de Constantinople, 17, s'est donné un coup de crochet au pouce gauche en arrachant une barbe. Une plaie nécessitera un repos de 3 à 4 jours.

— Chez Louis Francin, constructeur, rue des Cinq-Voies, un mécanicien, Jean-Baptiste Verplaneke, 27 ans, demeurant 169, rue de Saint-Pétersbourg, a été pris sur un étau limeur, et a eu l'ongle de l'annulaire gauche arraché. 15 à 20 jours de repos.

—Chez Henri Delebecq, camionneur, 133, rue du Tilleul, un charretier, Adolphe Nuttin, 54 ans, demeurant 116, rue du Tilleul, a glissé et s'est fait une déchirure musculaire à la cuisse gauche. 15 jours de repos.

— A la filature Eugène Loridan, rue d'Hondschoote, une bicleuse, Mathilde Masurel, 13 ans et demi, demeurant rue des Pyrénnées, en ramassant le déchet derrière son banc à broches, a, par mégarde, posé la main droite sur un pignon de monte et baisse du chariot et a eu plusieurs doigts écrasés. 20 à 25 jours de repos.

— Chez François Masurel frères, filateurs, un rattacheur, Henri Vancoeckenschelde, 17 ans, demeurant 143, rue du Touquet, en nettoyant, a eu le pouce droit comprimé entre le support et le butoir de baguette. Une contusion nécessitera 10 jours de repos.

—o—

Pauvres bêtes

Voici l'état des animaux sacrifiés à l'abattoir au cours de l'année 1904 : Espèce bovine : adultes, 6,793 ; veaux, 2,196 ; espèce ovine, 2,607 ; espèce caprine, 22 ; espèce porcine, 2,784 ; espèce chevaline, 151 ; ânes et mulets, 4.

Informations et communications diverses

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé lundi matin aux halles de Tourcoing 900 huîtres, 890 kilos de marée, 20 kilos de beurre, 30 kilos de persil.

LES EPAVES. — M. Jean Vanasche, zingueur, demeurant 1, place des Phalempins, a trouvé, rue de Menin, un trousseau de clefs qu'il tient à la disposition du propriétaire.

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 16 janvier 1905

Naissances. — Duforeau Victor, rue de la Croix-Rouge. — Hennion Simonne, rue du Dahomey, 61. — Meurisse Louis et Ernest, rue du Moulin, 150. — Chanterie Pauline, rue A.-Testelin, 201. — Leyerlé Charles, rue d'Iéna, 136. — Houteman Cyrille, rue des Cinq-Voies, 215. — Vizet Marguerite, rue Malcense, 44.

Décès. — Ferret Napoléon, 17 jours, rue de Roubaix, 23. — Deperchin Alice, 51 ans, rue Belle-Vue, 94. — Desbonnet Henri, 66 ans, rue des Poutrains, 121. — Mortreux Pauline, 48 ans, quai du Fresnoy. — Combiez Mathilde, 27 ans, rue Nationale, 122. — Florin Victor, rue Nationale, 122. — Dambrine Marie, 6 mois, rue des Champs, 127. — Duterte Victor, 7 ans, rue Neuve, 23. — Dewaere Céline, 78 ans, rue d'Havré, 3. — Dubrulle Anaïse, 7 mois, rue de Bouvines, 57.

SAVON du CONGO Blancheur du teint Victor VAISSIER R. E. L. 570.

Autour de Roubaix-Tourcoing

RONCQ

LA FRAUDE EN AUTOMOBILE

On se souvient que le 28 décembre dernier des douaniers surprenaient un automobile qui après avoir franchi la frontière à toute vitesse, dut s'arrêter en raison d'une panne subite, tandis que les chauffeurs qui le montaient prenaient la fuite sans pouvoir être arrêtés.

L'enquête ouverte pour les découvrir n'avait donné jusqu'ici aucun résultat.

Nous apprenons qu'à la suite d'une convocation de M. Carré de Malberg, un sieur Louis Blin, âgé de 33 ans, demeurant rue de Fives a été arrêté.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire.

LYS-LEZ-LANNOY

LES LISTES ELECTORALES. — Par arrêté préfectoral en date du 29 décembre 1904, M. F. Salomé est nommé délégué pour la révision des listes électorales.

— Les tableaux de rectifications aux listes électorales sont déposés au secrétariat de la mairie et doivent être communiqués à tout requérant. Les réclamations et les demandes en inscription et en radiation doivent être formées dans le délai de vingt jours, jusqu'au 4 février inclus. Tous les intéressés qui croiraient avoir droit à leur inscription sur la liste pourront s'adresser chez M. J. Marissal, rue Carnot, qui leur donnera tous les renseignements et fera les démarches nécessaires.

WATTRELOS

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Lucien Cooreman. — Jules Carrette.

Publications. — Richard Landrien et Malvina Vantauwenberghe. — Albert Lucq et Louise Debure. — Alphonse Braie et Arlzèle Beny. — Jules Lobry et Féronne Bonte. — Evrard Depraelere et Jeanne Vanlooveren. — Henri Ovaert et Hortense Desfontaine.

Décès. — Julie Leuridan. — Paul Delmotte. — Léonie Nerinck. — Aurélie Lejeune. — Elise Devernay.

Princesse Makoko Savon Victor Vaissier Nouveau Parfum exquis. L. 570.

LILLE

L'AFFAIRE AVON

Cette affaire viendra devant le tribunal correctionnel de Lille le 3 février prochain.

L'avocat du capitaine Avon est Me Chenu, ancien bâtonnier du barreau de Paris.

On sait que c'est Me Félicien Paris, avocat au barreau de Paris, qui se portera partie civile pour M. le docteur Debierre.

—o—

LE DRAME DE LA RUE DU MAGASIN

M. Carré de Malberg, juge d'instruction, sur le rapport de M. Dutilleul, médecin-légiste, vient de faire interner Lequien, l'auteur de ce drame.

On se souvient que Lequien, trois jours après son mariage avait tiré plusieurs coups de revolver sur sa femme, qui fut assez gravement blessée, et qui vient de sortir presque guérie de l'hôpital Saint-Sauveur, où elle était en traitement.

—o—

NOS CAMBRIOLEURS

C'est dans l'appartement de M. Odenne, 10, rue des Rogations, que ces Messieurs ont opéré la nuit dernière.

M. Odenne, rentrant chez lui vers minuit et demie, après une absence de plusieurs heures, a trouvé sa porte grande ouverte et deux placards fracturés.

Une somme de 75 francs, 25 fr. en argent et 50 fr. en or, avait disparu.

Une enquête de plus à ajouter à tant d'autres actuellement en cours, sans résultats, hélas !

— D'autres malfaiteurs s'étaient déjà introduits, hier soir, vers onze heures, après avoir forcé un volet et brisé un carreau, dans l'école Jeanne-Maillotte, rue de Douai, lorsque l'arrivée imprévue de Mlle Lambert, institutrice, qui venait de rentrer, les fit déquerpir sans rien emporter.

—o—

EXHIBITIONNISTE

Lundi après-midi, un individu, croisant sur la place de la République, un groupe de jeunes filles, les interpellait grossièrement, puis se livrait, sous leurs yeux, au genre d'exhibition obscène que l'on devine. Comme les jeunes filles effarouchées, — on le serait à moins, — se sauvaient à toutes jambes, notre satyre se lança à leurs trousses, sans cesser pour cela son exhibition.

Finalement le dégoûtant personnage fut appréhendé par la police. Il déclara se nommer Emile Descamps, 30 ans, marchand de volailles, route de Dunkerque, à Lomme.

Il a été déféré et maintenu au Parquet.

—o—

Le Violoniste à la blouse blanche

Nous avons relaté dernièrement qu'un inconnu, vêtu d'une blouse blanche, s'était fait remettre deux violons d'une valeur de 170 fr. chez M. Génovèse, marchand de musique, rue Neuve, sous prétexte de les soumettre au choix d'une personne assez connue dans notre ville et qui l'avait chargé de cette commission. M. Genovèse, ne recevant plus de nouvelles de l'homme à blouse blanche, ni de ses violons, s'était décidé à porter plainte.

Presque en même temps la police était saisie d'une autre plainte émanant du patron du magasin de chaussures « Nil Melius », rue Faidherbe, chez qui un individu, correspondant au même signalement que celui de chez M. Genovèse, s'était fait livrer une paire de bottines pour une personne de la rue de la Monnaie et n'avait plus donné de ses nouvelles.

Le service de la Sûreté se mit en campagne, mais ses recherches restèrent vaines pendant plusieurs jours. Enfin, lundi matin, elle mettait la main sur un sieur Dewulder Jules, âgé de 23 ans, originaire de Dunkerque, qui, en présence de M. Jérôme, chef de la Sûreté, dut avouer qu'il était bien l'auteur des abus de confiance que nous venons de relater.

Il a donné l'adresse d'une maison où il avait déposé ses violons et sa paire de « ribouis ». Déféré au Parquet il y a été maintenu.

—o—

D'OU VIENT CE ZINC ?

L'agent de sûreté Vandekerkove rencontrait lundi matin, vers sept heures et demie, dans le quartier de la Basse-Deûle, deux individus d'allures louches, dont l'un était porteur d'un sac assez lourd. Il les accosta, ouvrit le sac et le trouva rempli de feuilles de zinc, dont la provenance ne put lui être indiquée. En conséquence les deux hommes ont été arrêtés. Ce sont les nommés Budo Eugène, né à Paris, âgé de 20 ans, sans profession ni domicile, et Vandyck Gustave, 19 ans, né à Lille, marchand d'os, sans domicile fixe. Ils ont fini par avouer à M. Jérôme, chef de la Sûreté, qu'ils avaient volé le zinc dont ils étaient porteurs, dans une maison en démolition de la rue du Béguinage.

—o—

GARE AUX PICK-POCKETS

Dimanche soir, vers 6 heures, la jeune Gabet Louise, 14 ans, demeurant ru de Ronchin, cour Crombet, revenait de faire une course en ville pour ses parents. Elle passait sur la place Vanhoenacker, lorsqu'un inconnu la bouscula pour plonger sa main dans la poche de l'enfant et lui enlever son portemonnaie contenant une somme de 20 francs.

La fillette très émue, se mit à crier au voleur, mais ses appels restèrent vains, la place étant déserte à cette heure de la soirée et c'est ce qui permit au voleur de disparaître sans être inquiété.

Louise Gabet revint toute en larmes, raconter cette histoire à ses parents. Ceux-ci allèrent déposer une plainte à M. Parisot, commissaire du 7e arrondissement, qui a ouvert une enquête.

—o—

Les Funérailles de M. Bonduel

Les obsèques de M. Florent Bonduel, ancien conseiller général, président de la délégation cantonale de Quesnoy-sur-Deûle, ont eu lieu lundi matin, à Lille, au milieu d'une assistance considérable.

La levée du corps a été faite vers onze heures, à la maison mortuaire, rue Jean-Sans-Peur.

De nombreuses couronnes avaient été envoyées, notamment par le Cercle Républicain de Comines, par le 48e mobiles de l'armée du Nord où le défunt avait été lieutenant, et dont une délégation assistait aux funérailles.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Tribourdaux, conseiller général ; Georges Potié, maire de Loos ; le capitaine Pasquesoone, des sapeurs-pompiers de Quesnoy ; Vincent Cousin, adjoint au maire de Comines ; Charles Becquart, architecte, délégué cantonal à Quesnoy-sur-Deûle ; Oscar Petit, du 48e mobiles.

Le deuil était conduit par M. Raoul Bonduel, fils du défunt, qu'accompagnait M. Auguste Potié, sénateur.

On remarquait, dans le cortège, MM. Vincent, préfet du Nord ; Ghislain Dramais, secrétaire de la Mairie de Tourcoing, représentant M. Dron, maire ; Dassonville, président du tribunal civil ; Desbordes, directeur des Douanes ; Grand, vice-président du Conseil de Préfecture ; Godefroy et Ricard, conseillers ; Vautrin, Lecocq, Fever et Poulain, chefs de division à la Préfecture ; Bonnaric, directeur départemental de l'Enseignement primaire ; Stoclet, ingénieur en chef du département ; Damien, doyen de la Faculté des Sciences ; Hébert, ancien directeur des Postes et Télégraphes ; Proniez, directeur départemental des Contributions Indirectes ; Titren, vice-président du Bureau de Bienfaisance ; Druez, commandant des Sapeurs-Pompiers, etc., etc.

Au cimetière de l'Est, des discours ont été prononcés devant la tombe par MM. A. Potié, sénateur; Oscar Petit, ancien du 48e mobiles; Becquart, délégué cantonal et Vincent Cousin, adjoint au maire de Comines.

—o—

COURS PUBLIC D'ECONOMIE DU NORD

M. Albert Aftalion a étudié dans sa dernière conférence, les industries textiles et spécialement celle du lin, dans notre région.

L'industrie linière occupe 55,000 ouvriers, la plupart à Lille et dans sa banlieue ; au moyen-âge, c'était l'industrie familiale : le ménage rural cultivait, filait et tissait le lin de ses vêtements ; en Allemagne, il existait des chambres à filer, où l'on se réunissait en société, de la St-Martin au Mardi-Gras. Puis ce fut le stade du travail loué : le peigneur ou le tisseur va de bourg en bourg, en offrant ses services ; d'autre part, ce sont les corporations : celle des fileliers de Lille date du 21 juillet 1491, et celle des tisserands, de 1496.

Mais peu à peu, le marchand-courtier domine les fileuses ; il leur procure un travail certain, mais très peu rémunérateur (Dentellières de Valenciennes gagnant 0 fr. 75 par jour, en 1788). Nous arrivons à la fabrique : le petit marchand devient capitaliste ; des découvertes se font en Angleterre ; le métier est inventé ; Philippe de Girard n'a-t-il pas donné son nom à une place de Lille ? La fabrique s'établit dans la région dès 1835: elle triomphe pour plusieurs raisons : par la division du travail (classement, filature, dévidage, séchage du lin), par le machinisme (un ouvrier fait le travail de 20 fileuses de lin), par la diminution des frais (emploi d'enfants, de filles). C'est la concentration industrielle dans des usines de plus en plus considérables.

Mardi prochain, M. Aftalion étudiera la filature du coton.

E. L.

—o—

DANGEREUX METIER

Un manœuvre de couvreur, François Clauze, âgé de 19 ans, au service de M. Noé, entrepreneur, rue Saint-André, travaillait, hier, vers deux heures de l'après-midi, dans une maison de la cité Philanthropique. Il descendait d'une échelle posée sur le palier du 2e étage pour aboutir à la toiture, lorsqu'à deux mètres cinquante du dernier échelon, il manqua le pied et se trouva précipité sur le palier, avec le panier chargé de débris d'ardoises qu'il portait à l'épaule. Le malheureux s'est fait, dans sa chûte, de graves contusions à la tête et au visage. Après avoir reçu les soins du docteur Paucot, il a été ramené à son domicile, 12, rue des Etaques.

—o—

LE PARDESSUS DU PATRON

Un employé de l'Hôtel de Rouen, 40, rue du Priez, Armand Debruyckère, s'est approprié trois pardessus appartenant à son patron, et les a vendus. Avec le produit de ce marché, il s'en est allé faire la noce à « La Tiare », estaminet, 18, rue de la Vieille-Comédie, et là, il a encore trouvé moyen de dérober une montre d'une valeur de trente francs, à la petite Céline Liégeois. La police le recherche.

—o—

SINGULIERE TROUVAILLE

Le garde Hotchart, de ronde hier dans les remparts, a trouvé, aux abords de la porte de Béthune, un... « spéculum » en argent. Il le tient à la disposition du propriétaire.

Avis à ce dernier. Discrétion garantie.

Théâtres, Fêtes et Concerts

GRAND-THEATRE MUNICIPAL DE LILLE

(Direction : A. Bourdette)

Mardi 17 janvier. — Le grand succès : LE JONGLEUR DE NOTRE-DAME, miracle en 3 actes, poème de M. Léna, musique de J. Massenet (avec MM. Mikaëlly, Chancel et Bégui).

On commencera par LE MAITRE DE CHAPELLE, opéra-comique en 1 acte, musique de Paër.

Places gratuites de 7401 à 7600.

Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 heures.

KURSAAL DE LILLE

(Direction : A. Bourdette)

Mardi 17 janvier. — LA PETITE FONCTIONNAIRE, pièce en 3 actes, de M. A. Capus.

On commencera par OSCAR BOURDOCHE comédie en un acte de M. Grenet-Dancourt.

Bureaux à 8 heures. — Rideau à 8 h. 1/2.

—o—

La Direction du Grand-Théâtre

Nous recevons avec prière d'insérer, la lettre suivante :

« J'ai l'honneur de vous informer que je renonce, pour cette année, à poser ma candidature à la direction de notre Grand Théâtre Municipal.

» Je me fais un plaisir d'adresser, par votre entremise, mes sincères remerciements à toutes les personnes qui avaient bien voulu m'assurer de leur bienveillant concours pour la réussite de l'entreprise que j'avais projetée.

» Oscar LUSSIEZ. »

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ANZIN

L'ACCIDENT DE TRAMWAY

M. Orliange a continué hier son enquête sur l'accident de tramway de la Bleuse-Borne en interrogeant plusieur témoins.

M. Mocin, cité par la Compagnie a confirmé le rapport de celle-ci.

Par contre, M. Basuyaux, témoin également du chef de train, a ainsi interprété la déclaration qu'il avait faite, que Laurette était descendu en marche « le tramway n'ayant pas arrêté aux Ecoles ».

D'autre part, trois autres personnes sont venues faire à la police d'intéressantes déclarations.

La veuve Delanoy, *qui habite près de l'arrêt* se trouvait dans sa cuisine, ce matin-là. Elle dit s'être parfaitement rendu compte que le train n'avait pas arrêté. Elle aurait même dit à sa fille : « On voit bien que le tramway est en retard, il n'arrête pas ».

Mlle Nève est plus catégorique. En entendant le tramway, elle avait cru, étant donné l'heure, qu'il s'agissait d'un train supplémentaire, et était venue sur sa porte. Elle aurait alors parfaitement constaté qu'on n'arrêtait pas au poteau kilométrique.

Enfin, une femme Monchandise raconta qu'elle devait prendre le train, qu'elle se trouvait au point d'arrêt, mais qu'elle dut courir après et être aidée par des voyageurs pour monter en marche.

Elle tomba même sur la plate-forme.

Ce fait serait assurément fort important.

M. Orliange ne tardera pas à clore son enquête, dont les résultats seront aussitôt transmis au parquet.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI

CHUTE DE CINQ METRES

Une jeune fille de quinze ans, demeurant rue d'Arras, Mlle Vinchent, occupée hier à divers travaux dans le grenier de ses parents, ne s'aperçut pas que la trappe du plancher était ouverte et tomba dans la pièce du premier étage d'une hauteur de cinq mètres.

M. le docteur Franco a donné des soins à la jeune fille qui s'est fait en tombant des blessures très sérieuses.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CREVECŒUR

UN FRATRICIDE. — Paul Massin, journalier, 23 ans, rentrait chez lui, samedi vers 9 heures au hameau des Vignes en complet état d'ivresse. Comme de coutume, il invectiva sa mère et son père, un vieillard de 73 ans.

Ce soir-là, il paraissait plus surexcité que d'habitude. Son père lui avait fait une légère remontrance, il alla jusqu'à le frapper brutalement, ainsi que sa mère, mentçant en outre de tout démolir.

Pour fuir la fureur de l'ivrogne, les malheureux parents se réfugièrent chez M. Gransard, débitant. Mais Paul Massin les rejoignit, dans un état de surexcitation extraordinaire, et se précipita sur sa mère qu'il accabla de coups. A ce moment, un frère de l'alcoolique Lucien Massin qui assistait à la scène, sortit sans mot dire. Il rentra chez lui décrocha un fusil de chasse chargé d'une cartouche et revint à l'estaminet.

Paul Massin avait renversé sa mère et continuait de frapper. Alors perdant la tête, Lucien épaula et fit feu sur son frère presque à bout portant.

Ce dernier s'abattit comme une masse, la tête fracassée.

Le meurtrier retourna à son domicile, où le garde champêtre vint l'arrêter.

Le parquet de Cambrai est descendu sur les lieux dans la journée de dimanche.

Il a procédé à l'interrogatoire du meurtrier qui a déclaré ne pas regretter l'acte qu'il avait commis.

La victime avait déjà menacé paraît-il, de tuer un de ses frères aînés. Le criminel a été transféré et écroué à la maison d'arrêt de Cambrai.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

ACCIDENTS. — Le nommé Croquefer Valery, âgé de 67 ans, demeurant rue du Saumon et travaillant chez M. Cuvillier, fabricant d'huiles, sortait de la bascule de la gare et en voulant remonter sur son chariot a glissé sur la roue ; il est tombé et dans sa chute s'est fortement contusionné au côté gauche du thorax.

Incapacité de 10 jours.

— Le nommé Auchart, âgé de 41 ans, mécanicien, demeurant chemin de Pelves, ouvrier à l'usine Perin, est tombé sur le côté en nettoyant une machine, dans sa chute il s'est fortement contusionné au thorax ce qui a occasionné une congestion du poumon droit, plusieurs semaines de repos seront nécessaires pour se guérir.

—o—

— Le nommé Asson Jules, âgé de 18 ans, conducteur de moteur à l'usine électrique et demeurant impasse des Bouchers, conduisait sa machine lorsqu'un corps étranger s'introduisit dans son œil droit, il en est résulté une forte inflammation.

COURCELLES-LEZ-LENS

UNE SERIE NOIRE. — Les lapins qui ont la mauvaise fortune d'habiter Courcelles-lez-Lens, traversent en ce moment une véritable série noire. Ils sont soustraits à l'affection de leurs propriétaires avec une maestria qui n'a d'égale que l'impossibilité de découvrir les auteurs de ces larcins. On a dérobé en effet la semaine dernière : 5 lapins, valeur 15 francs, à M. Louis Montuelle ; 2 lapins, valeur 7 francs à M. Oscar Tournay ; 2 lapins, valeur 9 francs, à M. Lemaire ; sans compter une tentative de vol commise chez Mme Farcy.

On a en revanche mis la main au collet du sieur Alphonse Liévin et Camile Mengeot qui avaient soustraits un sac de légumes à M. Augustin Bleuzet.

BAINCTHUN

UN SUICIDE. — Partie de sa maison située à Baincthun pour faire une course au hameau de Questrecques, Mme Alexandre Huchin, née Marie Decocq, 59 ans, laissa seul chez lui son mari, âgé de 68 ans.

Elle rentra chez elle vers 4 heures et demie et trouva son logis vide.

Son mari était pendu par une longe, à un morceau de bois qu'il avait placé en travers de la trappe du galetas. Elle courut immédiatement avertir son beau-fils, qui demeure dans la maison voisine, cour Colette. Celui-ci coupa la corde et donna des soins énergiques au désespéré. Tout fut inutile, M. Huchin souffrait de très violentes migraines.

On se perd en conjectures sur la cause de ce sucide. Aucune lettre, aucun indice ne permettent d'expliquer cette funeste détermination.

LENS

ACCIDENT D'AUTOMOBILE. — Un vieillard de 62 ans, M. Adolphe Lemaire, qui habite à Loison chez Deboudt, passait dimanche vers 3 heures du soir, rue de Lille, lorsqu'arrivé en face de la maison Noiret il fut renversé par une automobile qu'il n'avait pas entendue venir.

Relevé aussitôt il fut transporté chez un de ses parents, M. Louis Lemaire, rue Eugène-Bar où un docteur lui a donné des soins. Le vieillard porte des blessures assez sérieuses.

Le conducteur de l'automobile, M. Edouard Den